



natagora

Ardenne Centrale

Assemblée Générale du 07 février 2020

Lieu : Sanglochon

Début de la réunion : 19 heures 30

Présents : Dion Anne-Françoise, présidente, Longrée Charlotte, Pirson Isabelle, Vériter Michel, Thibert Carine, Mathieu Yvon, Deloyer Patricia, Gillet Aurélien, Dugaillez Olivier, Nibes Daniel, Devleeschouwer Cécile, Frippiat Françoise, Lequeux Jacqueline, Strauwen John, Van Cauwenberghe Greet, Perleau Michel, Collignon Alfred, Mélignon Frédéric, Constandt Antoine, Hurt Véronique, Droissart Michel, Cloes Véronique.

Excusés: Mestdag Xavier, Herman Denis, Sandrine et Pascal Sacre, Gottardi Estelle.

Ordre du jour :

1° Activités 2019 : la présidente rappelle que la place de secrétaire est toujours vacante et développe les activités mensuelles de la régionale . Détail joint en annexe

2° Présentation de comptes : la présidente détaille les comptes arrêtés au 31/12/19
outre les mouvements liés au projet « devine qui s'est fait flasher »,
recettes : 845 Euros
dépenses : 879 Euros
investissement dans la banque New B : 2.000 Euros
solde en compte au 31/12/2019 : 16.678 Euros (hors « devine.. »

3° Activités 2020 : la présidente remet aux participants un document reprenant un ensemble d'activités proposées pour 2020 . D'autres activités peuvent y être ajoutées. Les participants peuvent cocher les 3 activités qui leur semblent les plus

utiles

Lors de la prochaine réunion, les activités les plus prisées seront communiquées (+ les éventuelles activités nouvelles proposées) et soumises au vote des personnes présentes . { document joint en annexe }

4° Questions – réponses : - sur le plan financier, il est clair que nos rentrées proviennent essentiellement de la rétrocession d'une quote-part des cotisations des membres . D'autres sources de rentrées ont été discutées, notamment l'organisation de repas de type « petit déjeuner d'Oxfam », le paiement des balades ornitho ou autres, la vente de petits fruitiers ou de plantes mellifères indigènes,Ce point sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion .

- Projet « devine qui s'est fait flasher » : explication du projet, détail de son état d'avancement, explications sur l'utilisation d'Agouti.eu, rassurance quant à l'organisation d'une formation à l'utilisation des caméras et à l'enregistrement sur Agouti.eu

- Propositions d'activités 2020 : plusieurs activités reprises sur le document ont fait débat et les idées de chacun seront reprises lors de la prochaine réunion pour la détermination des actions 2020 .

Prochaine réunion : le vendredi 27 mars 2020 à 19.30 heures au Sanglochon .